

*Questions orales*

[Traduction]

LES MOTIFS DE L'OMISSION D'UN RECOURS À LA GENDARMERIE  
LORS DE LA TENTATIVE DE VENTE DE RENSEIGNEMENTS PAR  
DES EMPLOYÉS DE STATISTIQUE CANADA

**M. Walter Baker (Grenville-Carleton):** Une dernière question supplémentaire. Ce n'est pas ce qu'on peut appeler une réponse. M. Robert Desramaux, adjoint du statisticien en chef étant censé avoir dit que si les personnes soupçonnées avaient compilé leurs données sous forme de prévisions et les avaient vendues—et c'est là le point litigieux—ce serait un délit, le ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi il a été décidé de ne pas appeler la Gendarmerie dès que les faits furent établis au lieu de demander au président d'alors de la CCN d'écrire à celui qui était alors responsable de ce service, M. Gordon Robertson? Pourquoi avoir eu recours à la voie bureaucratique au lieu d'appeler la police, puisqu'on savait clairement quelle était la loi et en quoi consistait le délit?

[Français]

**L'hon. André Ouellet (ministre d'État chargé des Affaires urbaines):** Je ne peux présumer, monsieur l'Orateur, du jugement qu'a pu porter à l'époque le haut fonctionnaire. Je pense que la démarche qu'il a faite était tout à fait plausible et valable, et je pense que l'honorable député devrait accepter cette démarche comme étant une démarche qu'il était dans l'ordre de faire.

\* \* \*

[Traduction]

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE PROJET ATTRIBUÉ AU GOUVERNEMENT CONCERNANT  
L'ACHAT D'UN BRISE-GLACE ATOMIQUE DE CONCEPTION  
FRANÇAISE

**M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. La semaine dernière, on a dit dans la presse que le gouvernement canadien était en train de négocier activement avec des représentants du gouvernement français en vue de l'achat par le Canada d'un brise-glace atomique de conception française. En réponse à une question que mon collègue le député d'Esquimalt-Saanich avait posée à ce sujet, le ministre a dit qu'il n'avait pas vu ces articles de journaux. Il a maintenant eu l'occasion de les lire; peut-il dire sans ambages que le gouvernement n'a pas l'intention de s'adresser à un pays étranger pour la conception et la construction de navires pouvant naviguer au nord du 60<sup>e</sup> parallèle?

**L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais tout d'abord remercier le député pour m'avoir donné préavis de sa question. Pour ma part, je n'ai pas lu ces nouvelles. J'ai demandé si quelqu'un d'autre les avait lues et le député pourrait peut-être me montrer une copie de ces articles. Quant à la deuxième partie de la question, je puis lui garantir que le Canada n'a

[M. Ouellet.]

pris aucun engagement et qu'il ne compte pas en prendre quant à l'achat d'un brise-glace à l'étranger.

En fait, on est en train de concevoir un brise-glace au Canada. Des fonctionnaires fédéraux, ou plutôt des techniciens, essaient de décider si ce brise-glace sera muni d'un moteur conventionnel ou atomique. Les Français nous ont justement proposé de nous vendre un moteur atomique. Nous n'avons pas encore décidé quel type de moteur nous utiliserons; voilà où l'affaire en est pour le moment.

\* \* \*

## LES TRANSPORTS

LA CONCEPTION D'UN MOTEUR NUCLÉAIRE POUR LA  
PROPULSION D'UN BRISE-GLACE—LES INTENTIONS DU  
GOUVERNEMENT

**M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax East):** Une brève question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je me réjouis de cette réponse étant donné surtout la situation difficile dans laquelle se trouvent actuellement, ou se trouveront l'an prochain, les chantiers maritimes. Je voudrais adresser ma question supplémentaire au ministre des Transports en l'absence du ministre de l'Industrie et du Commerce. J'aimerais savoir du ministre quelles pressions au juste exercent ses collaborateurs relativement à la mise au point au Canada de la technologie nécessaire pour faire progresser notre propre expertise nucléaire afin de produire un réacteur nucléaire capable de propulser les navires en service au nord du 60<sup>e</sup> parallèle?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de Transports):** Monsieur l'Orateur, en ce moment nous effectuons des travaux préparatoires relativement à la possibilité de construire un brise-glace de ce genre mû par l'énergie nucléaire. D'ici à ce que soient terminés ces travaux préparatoires, il serait prématuré de tenter de déterminer où pourrait se trouver la technologie nécessaire.

\* \* \*

## LA LOI CONCERNANT LA CITOYENNETÉ

LES MOTIFS DU RETARD À LA PROCLAMATION DE LA LOI ET DU  
RÈGLEMENT

**L'hon. Stanley Haidasz (Parkdale):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au secrétaire d'État d'expliquer à la Chambre la raison du retard à publier la nouvelle loi concernant la citoyenneté, loi qui a reçu la sanction royale l'été dernier, et de préciser à quelle date nous pouvons espérer que sera publié le règlement afférent à la nouvelle loi?

**L'hon. John Roberts (secrétaire d'État):** Monsieur l'Orateur, je regrette tout comme le député que nous n'ayons pas encore pu publier cette loi. Le retard est imputable à la difficulté d'élaborer le règlement et à la traduction. J'espère sincèrement que nous pourrions publier la loi au cours du mois de février.